

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE LA NOUVELLE AFRIQUE DU SUD : LES DILEMMES DE L'APRÈS MBEKI

PIERRE-PAUL DIKA *

RAPHAËL PORTEILLA **

Depuis les premières élections démocratiques en avril 1994, la nouvelle Afrique du Sud ne s'est pas départie de son ambition de jouer un rôle majeur sur la scène internationale et continentale, ce qu'elle semble avoir accompli dans certains cas. Toutefois, la crise politique interne à l'ANC fin 2007 amène à s'interroger sur les priorités de cette «puissance utile au continent noir», qui est de plus en plus contrariée. Si la mission morale consistant à «être le premier représentant des peuples africains au-delà des frontières de l'Afrique du Sud» a été réaffirmée par l'ANC, il n'en reste pas moins que la politique étrangère demeure caractérisée par un certain nombre de dilemmes qui constitueront aussi les axes prioritaires du président sud-africain, Jacob Zuma.

Depuis les premières élections démocratiques en avril 1994, la nouvelle Afrique du Sud ne s'est pas départie de son ambition de jouer un rôle majeur sur la scène internationale et continentale. En s'appuyant sur la rhétorique de la renaissance africaine conceptualisée par T. Mbeki en 1999, ce pays s'est engagé à promouvoir « *la paix la prospérité, la démocratie, le développement durable, le leadership progressiste et la bonne gouvernance* »¹, reflétant ainsi la volonté de transformer l'Afrique sur le plan économique (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique – NEPAD et restructuration de la SADC), tout en instaurant la démocratie, avec le lancement de l'Union

* DOCTEUR EN DROIT PUBLIC

** MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN SCIENCES POLITIQUES, CREDESPO (UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE)

¹ Gevisser, M., *The Dream Deferred: Thabo Mbeki*, Johannesburg, Jonathan Bell Publishers, 2007, p. 587.

africaine à Durban en 2002, à travers l'idée essentielle « qu'au-delà des différences raciales, l'harmonie politique est atteignable par la négociation et le compromis »². L'implication de Nelson Mandela, puis de son successeur, T. Mbeki, dans la résolution de divers conflits (Congo, Burundi, Côte d'Ivoire, Soudan)³, constitue un parfait exemple de cette diplomatie douce. Mais bien que cette diplomatie de la paix ou « libérale », qui a conduit notamment à soutenir la dénucléarisation du continent africain en ratifiant le traité de Pelindaba en 1996, et qui peut être définie « comme une politique humanitariste qui vise la prévention et la résolution des conflits en vue de créer un environnement favorable pour que les forces du marché puissent fonctionner efficacement »⁴, ait connu un certain nombre de succès (Grands Lacs, République du Congo, Burundi), elle a également reçu un écho beaucoup plus mitigé (contexte zimbabwéen, crise du Darfour ou Kenya), relativisant alors les postures morales initiales.

Toutefois, la crise politique interne à l'ANC (African National Congress) consacrée par le congrès de Polokwane en décembre 2007⁵, conduisant à la démission de T. Mbeki et à son remplacement par K. Motlanthe le 25 septembre 2008 dans un climat politique tendu, ainsi que les inflexions enregistrées dans la conduite de la politique étrangère depuis le début des années 2000, amènent à s'interroger sur les priorités de cette « puissance utile au continent noir »⁶, qui est de plus en plus contrariée.

Dans ce contexte spécifique, si la mission morale consistant à « unifier et être le premier représentant des peuples africains au-delà des frontières de l'Afrique du Sud », a été réaffirmée par

² *South Africa at a Glance 2008-2009*, Editions Inc, Greenside, 2008, p. 28.

³ Lire notamment Dika P-P., « L'Afrique dans la politique étrangère de la nouvelle Afrique du Sud », *Recherches internationales*, n° 78, 4-2006, pp. 115-136.

⁴ Kagwanja P. and Kondlo K. (ed.), *State of Nation*, 2008, HSRC Press, Cape Town, 2009, p. xxxix.

⁵ ANC 52nd National Conference 2007 Resolutions, Polokwane, South Africa 16-20 december 2007.

⁶ Dika P-P., *Les fondements de la politique étrangère de la nouvelle Afrique du Sud; acteurs facteurs et instruments*, L'Harmattan, Paris, septembre 2008 et *La nouvelle Afrique du Sud face à la mondialisation: les défis globaux d'une puissance africaine*, L'Harmattan, Paris, novembre 2008.

l'ANC lors de la conférence de Polokwane, il n'en reste pas moins que la politique étrangère demeure caractérisée par un certain nombre de dilemmes qui constitueront aussi les axes prioritaires du Président sud-africain, Jacob Zuma élu le 9 mai 2009, tant au niveau régional, continental qu'international.

Diplomatie économique ou sous-impérialisme ?

Ce pays a pris une place non négligeable dans les rapports économiques mondiaux à la faveur de la reconversion de son appareil productif et de la libéralisation des échanges qui ont favorisé son intégration dans l'économie mondiale. Avec un PNB qui représente 45% de celui des pays d'Afrique subsaharienne et un PIB constituant à lui seul 75% du total des pays de la SADC ⁷, la puissance financière de l'Afrique du Sud (et celle des compagnies minières) exprime l'ambition de se maintenir en tant que puissance régionale et continentale, mais également celle de conserver un rôle de conciliateur, en dépit des difficultés et des évolutions.

Dans cette perspective, la conférence de Polokwane a ajouté un volet économique au projet de Renaissance africaine en tendant vers une diplomatie économique. En effet, cette tendance doit se comprendre comme une (ré) orientation stratégique afin de tenter de tirer les dividendes de la paix à laquelle l'Afrique du Sud a contribué dans maints endroits du continent. Dans la continuité de l'ère Mandela et Mbeki, trois domaines seront privilégiés : la consolidation de l'agenda africain de l'Afrique du Sud ; la coopération Sud-Sud et la coopération Nord-Sud. Toutefois, de notables différences de style et d'approche sont à noter dans la mesure où les priorités sont dorénavant définies en référence aux propres intérêts économiques sud-africains.

L'ANC a, de ce point de vue, totalement endossé l'idée tendant à assurer une assistance et un soutien aux entreprises sud-africaines dans la conquête de parts de marché. Les entreprises sud-africaines sont présentes depuis 2003 dans 33 pays africains. Sur les cinquante compagnies africaines implantées dans d'autres pays en voie de développement, les sept premières sont sud-africaines et dans de nombreux domaines : la papeterie avec Sappi, la pétrochimie avec Sasol, les télécommunications avec MTN, la brasserie avec SAB Mille (qui

⁷ Communauté de développement de l'Afrique australe, composée de 14 pays.

est aussi la 2^e mondiale), l'extraction minière avec l'Anglogold et dans le secteur bancaire avec le géant Standard Bank, première banque africaine présente dans 18 pays africains mais aussi en Russie avec 30% du capital de Troika Diago et en Chine, à la faveur de son partenariat avec Industrial Commercial Bank of China dont elle détient 20% du capital depuis 1997. En outre, les entreprises sud-africaines sont aussi concernées par le commerce en Afrique subsaharienne, notamment vers les pays francophones, dans des domaines stratégiques tels que les infrastructures routières (50% de Camrail), l'emballage, les supermarchés, l'alimentaire (le géant Tiger Brand United a acquis fin 2008, 75% de Chococam, le fleuron camerounais), l'hôtellerie, la téléphonie mobile, les secteurs minier et aurifère (un très fort intérêt pour le site pétrolier de Graben Albertine en RDC), le BTP, la restauration rapide ou encore l'électricité avec ESKOM, ancienne entreprise publique pour partie privatisée dans les années 90 mais qui dépend toujours de l'État sud-africain, et qui ambitionne de contrôler des ressources énergétiques et hydrauliques de la sous-région ; la construction prévue en 2009 du troisième barrage hydroélectrique du site d'Inga dans le bas Congo pourrait alimenter en électricité toute l'Afrique australe d'ici 2021 ⁸.

Cette perspective ne va pas sans poser de nombreuses questions. Afin de limiter les critiques répétées «de sous-impérialisme ou impérialisme régional» ⁹ rappelant les sombres heures de l'apartheid, l'Afrique du Sud s'est engagée dans la création de partenariats censés être équitables en encourageant le commerce intra-africain et la réduction des barrières douanières ; le NEPAD, dont le libéralisme économique suscite des interrogations, servant de cadre général. Ce plan de relance économique et libéral africain est d'ailleurs souvent perçu comme visant à légitimer la politique économique sud-africaine engagée depuis 1996 et connue sous l'acronyme GEAR (Growth, Employment and Redistribution), à tel point que certains parlent de GEAR continental. De la sorte, et pour faire taire cette tendance ainsi que l'approche parfois prédatrice du monde des affaires sud-africains, un code de bonne conduite des entreprises a été envisagé afin de lutter contre le travail des enfants, la corruption et l'exploitation.

⁸ *Les Afriques, Le journal de la Finance africaine*, 24/03/09 et 20/04/09 et *Jeune Afrique*, 10/09/08.

⁹ *State of The Nation*, 2008, *op. cit.*

Dans un autre registre, l'Institut de la Renaissance Africaine fondé en 2001 et l'Institut Africain d'Afrique du Sud (AISA) ont constitué le support institutionnel d'une politique africaine ambitieuse. Conjugué au fonds pour la Coopération internationale de la renaissance africaine, créé le 22 janvier 2001, l'Afrique du Sud s'est dotée d'un véritable instrument de politique étrangère à destination de l'Afrique en consolidant de manière pragmatique la coopération avec les autres pays africains en faveur de la promotion de la démocratie, de la « bonne gouvernance », de la prévention et l'éradication des conflits, du développement socioéconomique, de l'intégration, de l'assistance humanitaire et des ressources humaines ¹⁰. Ce fonds, doté en 2008/2009 de 46 millions de dollars ¹¹, matérialise cet engagement qui a reçu une concrétisation importante à travers la douzaine de projets (six seulement en 2005-2006) allant de l'assistance humanitaire, à la tenue d'élections ou à l'aide économique en passant par le soutien à la démocratie ¹²; l'augmentation constante de la dotation financière de ce fonds semblant augurer de la pérennité de cette initiative.

En outre, l'Afrique du Sud a aussi investi le volet culturel. A l'occasion d'une visite du président Mbeki au Mali en novembre 2001, lui ont été présentés les manuscrits de Tombouctou. Constatant l'état dans lequel ils se trouvaient, le chef de l'État sud-africain a décidé d'apporter sa contribution à la préservation de ces derniers et s'est engagé à construire la nouvelle bibliothèque de sorte que ces documents, d'une valeur inestimable, puissent être conservés dans un endroit

¹⁰ DFA Annual Report 2007-08, African Renaissance and International Cooperation Fund, DFA, Pretoria, 3 March 2008, p. 2.

¹¹ DFA Annual Report, *idem*.

¹² Par exemple, l'assistance humanitaire au Sahara occidental (22 millions de Rands), l'assistance à la tenue d'élections aux Comores (31,6 millions), l'aide au gouvernement de la RDC (81,25 millions), le consortium africain pour la recherche économique basé au Kenya (2,1 millions), l'assistance technique et les fonds pour la production de riz au gouvernement guinéen (172,32 millions), l'organisation panafricaine des femmes (11,75 millions), l'assistance à l'organisation du sommet des chefs d'État et du gouvernement du Commonwealth en Ouganda (10 millions), la lutte contre le trafic de drogue en Guinée-Bissau (1 million), l'École du Leadership O.T.TAMBO en Ouganda (14 millions) et le processus de paix burundais (bureau du facilitateur, 8,5 millions). DFA Annual Report, *id.*, p. 2-4.

approprié. La restauration de ces manuscrits a été déclarée priorité présidentielle en Afrique du Sud et l'institut d'Études Supérieures et de Recherches Islamiques a inauguré le 24 janvier 2009, en présence de K. Motlanthe (et de T. Mbeki) la nouvelle bibliothèque, l'Institut Ahmed Baba, prouvant la volonté de ce pays d'être un partenaire privilégié des pays africains, au risque d'apparaître parfois trop hégémonique.

Enfin, le renforcement des institutions pan-africaines a aussi constitué un fil directeur de la politique régionale de T. Mbeki. Le poids de l'Afrique du Sud en Afrique australe en a fait logiquement le principal vecteur de la revitalisation et de la dynamisation de la SADC. Réintégrant l'organisation dès 1994, l'Afrique du Sud n'a eu de cesse d'en améliorer le fonctionnement et les compétences¹³. Mais aussi bien la révision institutionnelle de 2001, consacrant une direction tripartite, composée du Chef de l'État assurant la présidence (actuellement la RSA), son prédécesseur et son successeur, que l'intégration de l'Organe Politique de Défense et de Sécurité (OPDS)¹⁴ visant à doter la SADC d'un organisme chargé de conduire et de gérer des actions de diplomatie préventive, n'ont pas convaincu de leur efficacité, comme par exemple lors de la crise à Madagascar le 18 mars 2009. Plus encore, de nombreuses critiques se sont élevées contre l'approche trop personnelle de T. Mbeki, sorte de « présidence impériale » mal vécue par les autres pays de la région. D'ailleurs, si l'Afrique du Sud demeure fidèle à ses idéaux, elle a également pris conscience que son rôle de médiateur ne pouvait plus suffire à affirmer sa puissance et T. Mbeki a progressivement accepté d'engager le South African National Defense sur des théâtres extérieurs dans le cadre d'opérations de maintien de la paix des Nations Unies : en 2008, 1 900 soldats sud-africains participaient à de telles missions. Cette orientation s'est confirmée avec la modernisation des forces armées sud-africaines et un budget de la défense, en augmentation de 40% depuis 2000, qui est tout

¹³ Voir Amin S., *Afrique, Exclusion programmée ou renaissance?*, Maisonneuve et Larose, Paris, 2005, p. 213 et s.

¹⁴ Voir Ngoma N., « SADC towards a Security Community? », *African Security Review*, vol. 12, n° 3, 2003, p. 18-28. Et aussi Zacarias A., « Redefining Security », in Baregu M. and Landsberg C. (ed.), *From Cape to Congo Southern Africa's Evolving Security Challenges*, Lynne Rienner Publisher, Boulder, Colorado, 2003, p. 31-49.

simplement devenu le premier budget militaire du continent noir ¹⁵.

Cette influence grandissante a suscité des oppositions aussi bien dans la région australe comme l'Angola, puissance pétrolière et économique émergente, que dans le reste du continent (Nigeria, Algérie, Sénégal), en particulier au sujet des instances continentales laissées quelque peu en jachère telles que le Conseil Économique et Social de l'Union Africaine, l'Organisation pan-Africaine des femmes ou plus globalement le Gouvernement de l'Union Africaine.

Diplomatie « paisible » et solidarité africaine

La crise zimbabwéenne a sans doute été le révélateur le plus pertinent des positions africaines de l'administration Mbeki, jugées négativement (par les Occidentaux) dans le sens où il n'a pas réussi à choisir entre, d'un côté, la solidarité avec les mouvements de libération nationale et de l'autre, la défense des droits et libertés fondamentaux, fondements de la nouvelle Afrique du Sud. Pourtant, ce pays, soutenu par la nouvelle administration américaine ¹⁶ et mandaté par la SADC, n'a pas ménagé ses efforts afin de parvenir à une solution politique : la constitution d'un gouvernement d'union nationale avec M. Tsvangirai comme Premier ministre depuis le 11 février 2009, concrétisant la doctrine sud-africaine de résolution politique des conflits. Mais si ce résultat ne parvient pas à lever toute ambiguïté, du moins pour les Occidentaux, la logique est sans doute plus claire du côté sud-africain, au moins pour trois raisons.

En premier lieu, la mansuétude de Mbeki à l'égard du régime de Mugabe se comprend au regard du soutien de ce dernier lors de la lutte de l'ANC contre l'apartheid, et s'est matérialisée en particulier par l'opposition de l'Afrique du Sud à une résolution du Conseil de Sécurité des Nations Unies imposant des sanctions à l'encontre de ce pays en 2008. En outre, le 20 février 2009, le Premier ministre zimbabwéen a été reçu par le chef de l'État sud-africain, à l'occasion de la première visite à l'étranger du chef du Gouvernement d'union nationale, qui s'est déclaré disposé à aider le Zimbabwe à

¹⁵ Lafargue F., « Afrique du Sud, Une démocratie entre amertume et espoirs », *Questions internationales*, n° 35, janvier-février 2009, p. 109.

¹⁶ *Mailand Guardianonline*, « Obama presses South Africa on Zimbabwe », <http://www.mg.co.za/article/2009-01-29>.

reconstruire son économie, prévoyant une assistance d'urgence de 30 millions de dollars, notamment sur le plan humanitaire et l'achat de semences pour relancer l'agriculture ¹⁷.

En second lieu, participer à la reconstruction de ce pays en renforçant les liens économiques représente pour l'Afrique du Sud un moyen de limiter l'immigration des Zimbabwéens, qui a souvent été mal acceptée par les Sud-africains, eux-mêmes confrontés à une situation socio-économique détériorée, comme les violentes émeutes de mai 2008 ont pu le révéler. Toutefois, si ces fortes tensions ont ébranlé sérieusement les relations avec ce pays mais aussi avec le reste de l'Afrique, spécialement les pays d'origine de certains immigrés, affectant en retour la crédibilité du discours relatif à la Renaissance africaine ainsi que le leadership sud-africain sur le continent, une volonté d'apaisement s'est concrétisée récemment en permettant l'exemption de visa pour les Zimbabwéens pour tout séjour inférieur à 90 jours en Afrique du Sud ¹⁸.

Enfin, si l'adoption par le Zimbabwe de la monnaie sud-africaine, le Rand (tout en gardant le dollar zimbabwéen), laquelle sert également de monnaie commune aux pays de la SACU ¹⁹, marque le renforcement des liens économiques depuis quelques mois ²⁰, elle signe surtout l'arrimage du Zimbabwe à l'économie régionale sous la houlette/tutelle de la RSA, qui en est le premier partenaire commercial. Le risque de « randifier » l'économie du pays est perceptible d'autant que depuis le début de l'année 2008 les exportations sud-africaines à destination de ce pays n'ont cessé de croître.

Réintégrer le Zimbabwe en tant que partenaire (mais aussi de marché potentiel) témoigne d'une réelle volonté politique de solidarité qui s'inscrit dans les intentions de l'ANC élaborées à la conférence de Polokwane, visant à intensifier les relations avec les anciens mouvements de libération afin de bâtir « une vision

¹⁷ *Ditaba*, Bulletin mensuel de l'ambassade d'Afrique du Sud à Paris, mars 2009, p. 4.

¹⁸ *Ditaba*, Bulletin mensuel de l'ambassade d'Afrique du Sud à Paris, mai 2009, p. 4.

¹⁹ South African Custom Union, la plus ancienne union douanière d'Afrique, fondée en 1915 et composée outre de l'Afrique du Sud des pays BNLS (Botswana, Namibie, Lesotho et Swaziland).

²⁰ Le 16 mars 2009 s'est tenue à Victoria Falls une réunion de la commission permanente de coopération entre la RSA et le Zimbabwe visant à consolider les relations politiques, économiques et commerciales bilatérales.

politique entre tous les partis progressistes et animés par le même esprit de la région, du continent et du monde »²¹. Au-delà des pays de la ligne de front dans lesquels Jacob Zuma s'est rendu depuis janvier 2008, l'ANC a manifesté sa solidarité avec le peuple du Sahara occidental, mais aussi avec d'autres anciens soutiens de l'époque du combat contre l'apartheid (Libye et Cuba par exemple). Plus encore, membre du Mouvement des Non-Alignés, Pretoria incarne toujours la lutte des peuples africains pour leur émancipation et leur indépendance et n'hésite pas, le cas échéant, à critiquer la politique étrangère des pays occidentaux (en particulier dans le cadre du conflit Israël/Palestine) ou à dénoncer les abus des entreprises multinationales, notamment pharmaceutiques, accusées de pratiquer des prix prohibitifs, même si des ambiguïtés très fortes ont pu être observées dans les discours de T. Mbeki et de sa ministre de la Santé à propos du SIDA.

Toutefois, cette ligne de conduite, bien que parfois critiquée, a été poursuivie et reprise par le président sud-africain de transition, K. Motlanthe, dans un langage plus conventionnel, le 25 septembre 2008 : « Nous sommes également ici pour assurer le continent et le monde entier que notre gouvernement continuera à respecter ses obligations internationales. Nous continuerons à jouer un rôle positif au sein des institutions et des forums internationaux. Nous continuerons aussi à apporter toute notre aide possible dans la quête de la paix, de la sécurité, de la démocratie et du développement en Afrique. » Cette tendance a été confirmée lors de son discours sur l'état de la nation au Parlement le 6 février 2009, en précisant que « lentement mais sûrement, notre continent avance vers sa renaissance, tout en affirmant son espoir et sa résilience sur la scène internationale »²²; ambition que devra bien appréhender le nouveau président sud-africain, J. Zuma, ainsi que le nouveau ministère des Affaires étrangères, rebaptisé ministère des Relations Internationales et de la Coopération et dirigé par Mme Maite Nkoana-Mashabane.

L'Afrique du Sud et les instances internationales

L'activisme global/international dont a fait preuve Mbeki depuis son arrivée au pouvoir a sans doute été surdéterminé par

²¹ 52nd ANC Conference, Polokwane, december 2007, *op. cit.*

²² Discours en français sur le site de l'ambassade d'Afrique du Sud à Paris, <http://www.afriquesud.net>.

la croyance que « le front international était un des piliers de la lutte qui a mené à la défaite de l'apartheid en 1994 et demeure un point de convergence dans la création d'un monde meilleur »²³. Dans la lutte anti-apartheid, la solidarité nationale, les droits humains et le régionalisme comme vecteur d'équilibre des forces²⁴ ont constitué le fonds commun de cet activisme. De telles valeurs ont toutefois trouvé des limites pendant la période où l'Afrique du Sud a siégé en tant que membre non permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies, entre janvier 2007 et décembre 2008. Si l'ancien ministre des Affaires étrangères N. D. Zuma²⁵ a pu affirmer que « dans ses interventions au cours de son mandat, l'Afrique du Sud a cherché à créer un environnement dans lequel les parties puissent arriver à la réconciliation par le dialogue »²⁶, il n'en reste pas moins que le rôle de Mbeki dans la recherche pour son pays et l'Afrique d'une réelle marge de souveraineté à l'égard de l'Occident s'est principalement caractérisé par son opposition à certaines résolutions du Conseil de Sécurité à propos de violations des droits de l'homme au Zimbabwe, au Belarus, à Cuba, en Corée du Nord et en Ouzbékistan. Ce positionnement déconcertant, quoique tempéré par le vote d'une résolution (1803) en avril 2008 renforçant les sanctions contre l'Iran, a surpris beaucoup de monde car nombreux étaient ceux qui pensaient que Pretoria était un allié naturel de l'Occident. D'autres se sont lamentés quand l'Afrique du Sud a été la seule démocratie à voter contre des résolutions des Nations unies condamnant le nettoyage ethnique au Myanmar et demandant à la junte militaire de libérer les dissidents politiques comme Aung San Suu Kyi. Visiblement agacé par cette attitude, le *Washington Post* n'a pas hésité à caricaturer cette position en faisant entrer l'Afrique du Sud dans une nouvelle catégorie de la politique étrangère : la « voyou-cratie (rogue democracy) » : « Comme la Russie ou la Chine, l'Afrique du Sud a rendu les Nations Unies impotentes. Comme l'Arabie Saoudite ou le Soudan, elle a minoré le mouvement des droits humains. Certes, elle demeure un exemple de liberté mais

²³ *State of The Nation*, 2008, *op. cit.*, p. xli.

²⁴ Peter KAGWANJA, « Cry Sovereignty : South Africa in the UN Security Council, 2007-2008 », in *State of The Nation*, 2008, *op. cit.*, pp. 275-302.

²⁵ Ex-femme de J. Zuma, elle est en charge dans le nouveau gouvernement en date du 10 mai 2009 du ministère de l'Intérieur.

²⁶ *Ditaba*, Bulletin de l'ambassade d'Afrique du Sud à Paris, janvier 2009, p. 5.

en dévaluant et sous-estimant celle des autres. Elle est pourtant le produit d'une conscience dont elle n'a pas su témoigner.»²⁷

Ces propos journalistiques excessifs ont toutefois été nuancés par le discours officiel, beaucoup plus mesuré de Ban-Ki Moon, Secrétaire général des Nations Unies, à l'occasion de son premier déplacement dans le pays, le 24 février 2009, à Johannesburg: «L'Afrique du Sud est aujourd'hui un important partenaire pour les Nations unies, en raison du rôle majeur qu'elle joue dans l'avènement de la paix régionale et internationale, dans les efforts de maintien et de renforcement de la paix»²⁸. En écho, le président sud-africain, K. Motlanthe, le 9 février 2009, lui répondait: «Aux côtés d'autres pays du Sud, nous continuerons de soutenir la restructuration des Nations unies, du Fonds monétaire international et d'autres institutions multilatérales, afin qu'elles s'adaptent à une réalité mondiale en perpétuelle évolution et qu'elles fonctionnent de façon démocratique équitable et transparente.»²⁹

Une telle attitude a toutefois eu pour conséquence de brouiller le rôle de ce pays au sein des Nations Unies à un moment où il est de plus en plus question d'accorder un siège supplémentaire aux pays du Sud, notamment à l'Afrique. Depuis 2005, des projets de réformes du Conseil de sécurité de l'ONU sont en discussion, et plusieurs scénarios ont ainsi été envisagés, prévoyant selon les hypothèses un ou deux sièges permanents avec ou sans droit de veto, mais dont au moins un serait attribué au continent africain³⁰. Trois pays africains sont en concurrence, l'Égypte, le Nigéria et l'Afrique du Sud, ce dernier étant sans doute le mieux placé pour l'instant compte tenu de ses nombreux atouts, et de l'activisme international déployé, bien que parfois mal perçu.

C'est d'ailleurs cet activisme, variablement apprécié, qui a été source de tensions, avec d'autres dimensions, au moment de la conférence de Polokwane fin 2007 et qui a attisé les critiques à l'endroit de T. Mbeki, présenté comme «l'homme d'hier, indifférent à la cause qui a pourtant fait se lever l'ANC elle-même»³¹. Il convient cependant de relativiser car, dans le domaine de la politique

²⁷ *Washington Post*, 28 mai 2008.

²⁸ Cité par *Ditaba*, mars 2009, *op. cit.*, p. 2.

²⁹ K. Motlanthe, *op. cit.*, p. 19.

³⁰ «Un monde sûr: notre affaire à tous» publié par le Comité de sages <http://www.un.org.french/secureworld/panelmember.html>.

³¹ *State of The Nation*, 2008, *op. cit.*

étrangère, les divergences entre T. Mbeki et J. Zuma ne semblent pas si importantes, au regard notamment de la perception de l'ordre mondial actuel. Leur convergence a d'ailleurs été exprimée à Polokwane; la déclaration finale estimant que «l'ordre global actuel est caractérisé par une gouvernance mondiale faible liée à la persistance d'un système d'exploitation socio-économique qui régleme le monde, lui-même dominé par une hyperpuissance... L'impérialisme a muté en un système sophistiqué d'un monde globalisé, reposant souvent sur la violence et l'agression dans sa recherche de l'exploitation des ressources des pays en voie de développement et de ses impacts sur le continent africain. Cette situation d'unipolarité engendre également des conséquences multipolaires en termes de blocs géopolitiques parmi les pays développés et en voie de développement». L'ANC en a tiré la conclusion que des mesures concrètes doivent être prises pour contrer cette nouvelle hégémonie globale, «incluant le renforcement de ses propres infrastructures idéologiques et de celles de toutes les autres forces progressistes et ainsi développer un agenda commun avec pour objectif la réalisation d'un monde juste et meilleur»³².

Dans cette recherche d'alliances, qui ne repose pas toujours sur le registre idéologique loin s'en faut, et aussi pour diversifier ses soutiens africains parfois contrastés, Pretoria s'est naturellement tourné vers les puissances émergentes comme la Chine mais également l'Inde et le Brésil pour constituer l'IBSA, sorte de nouveau Mouvement des Non-Alignés afin de redresser «l'ambivalence du pouvoir global», c'est-à-dire un excès de pouvoir américain. Le risque est toutefois de devoir composer avec des partenaires/concurrents notamment dans le domaine économique; le pouvoir de pénétration de la Chine en Afrique n'étant plus à démontrer. En outre, et malgré de nombreuses critiques du monde occidental, l'Afrique du Sud a toujours maintenu de bonnes relations avec l'Union européenne et les USA: 40% de ses exportations sont à destination de ces deux pays et le premier sommet UE-Afrique du Sud, qui s'est tenu à Bordeaux en juillet 2008, témoigne de ces relations. De même, le rapprochement avec les nations occidentales s'est concrétisé lors du dernier G20 de Londres en avril 2009 auquel a participé pour la première fois l'Afrique du Sud représentant, avec l'Éthiopie, le continent africain.

³² ANC 52nd Conference, *op. cit.*

Il demeure que, pour convaincre le reste du monde et l'Afrique, du rôle cardinal que jouera l'Afrique du Sud en matière internationale, l'organisation de la Coupe du Monde de football en juin-juillet 2010 (et dès juin 2009, l'organisation de la Coupe des Confédérations) constitue un test crucial. Au-delà de la dimension sportive et touristique qui sont acquises, et en dépit de difficultés fin 2007, les défis de ces deux événements portent sur la capacité de ce pays à allier sécurité et organisation sans faille. Si la rénovation et la construction des stades semblent être actés depuis quelques semaines ³³, la question de la sécurité est demeurée longtemps problématique. Tous les ministères ont été priés de participer, chacun à leur niveau, à l'amélioration des conditions de sécurité, qu'il s'agisse des contrôles aux frontières ou des contrôles dans les villes hébergeant les stades, tout en poursuivant la lutte contre la corruption. Le déploiement de très nombreuses forces de police, de réservistes et de l'armée sud-africaine (SANDF), dont la décision a été approuvée par le Conseil des ministres le 15 avril dernier, ont été de nature à rassurer tous les partenaires, notamment la FIFA, très sourcilleuse et exigeante. Début 2009, le Secrétaire général de la FIFA, Jérôme Vackle, a même félicité les organisateurs pour leurs performances et a éloigné définitivement toute idée de plan B visant à trouver un autre pays d'accueil pour la Coupe du Monde.

Le bon déroulement de la Coupe des Confédérations puis de la Coupe du Monde contribuera à porter un regard nouveau sur ce pays et sans doute par ricochet sur le continent africain. Mais il reste que toutes les mesures de contrôle et de sécurité, conjuguées au refus de délivrer un visa au dalaï-lama, en avril 2009, sur pressions chinoises ³⁴, peuvent aussi entrer en contradiction avec l'image d'un pays ouvert et progressiste, respectueux des droits et libertés fondamentaux ³⁵. C'est déjà en quelque sorte la question principale que doit résoudre la politique étrangère du nouveau président J. Zuma : comment tenir compte des leçons récentes et dépasser les nombreux dilemmes en concrétisant le «renouveau (sud-)africain autour des valeurs de coopération et

³³ *Mail and GuardianOnline*, 2 mars 2009.

³⁴ Toutefois, le nouveau gouvernement sud-africain a rapidement revu sa position et le lendemain de sa nomination, il a fait savoir que le dalaï-lama serait reçu sans aucun problème.

³⁵ *L'Humanité*, 30 mars 2009.

de solidarité ³⁶ et remettre au cœur de cette politique les droits humains », comme il l'a appelé de ses vœux lors de son adresse à la Nation le 9 mai dernier à l'occasion de sa prise de fonction.

Dossier

156

³⁶ *Mail and GuardianOnline*, 9 mai 2009.